

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

| Nombre de membres en exercice | | |
|--------------------------------------|-------------|------------------|
| Afférents au Conseil syndical | En exercice | Membres présents |
| 40 | 40 | 29 |

| | |
|----------------------------|-------------------|
| Date de convocation | 20/09/2023 |
| Date d'affichage | 20/09/2023 |

| | |
|----------------|--|
| DL23018 | OBJET : RAPPORT ANNUEL 2022 DU SITOM SUD GARD |
|----------------|--|

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le vingt-six septembre, s'est réuni à 18 heures le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération : Christophe BOUGAREL,

Cté Agglo. Nîmes Métropole : Pascale VENTURINI, Pierre LUCCHINI, Jean-Jacques GRANAT, Sylvette FAYET, Richard TIBERINO, Abderzak BERKANI, Frédéric PASTOR, Emmanuel CARRIERE, Antoine MARCOS, Jean-Christophe GREGOIRE, Jack DENTEL, Jacques BOLLEGUE, Marie-France RAINVILLE (suppléante), David-Alexandre ROUX, Jean-François DURAND COUTELLE, Patrick DE GONZAGA, Daniel VOLEON (suppléant), Franck PROUST, Marie-Christine TOURNIER BARNIER

Cté Com. Petite Camargue : Katy GUYOT, Didier LEBOIS, Martine KUFFER, Jean-Paul GERAUD

Cté Com. Pays d'Uzès : Gérard DAUTREPPE, Frédéric SALLE LAGARDE

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : Juan MARTINEZ, David RIBES (suppléant).

Cté Com. Pont du Gard : Alain LAGET

Absents :

Cté Agglo. Alès Agglomération : David GUIRAUD, Laurent CHAPPELLIER.

Cté Agglo. Nîmes Métropole : Bernard ANGELRAS, Monique BOISSIERE, Alain DALMAS, Claude de GIRARDI, Frédéric TOUZELLIER, Julien PLANTIER, Jean-Luc CHAILAN, Frédéric BEAUME.

Cté Com. Piémont Cévenol : Lionel JEAN

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : Jean-Marie GILLES, Jean-Michel AZEMA.

Cté Com. Pont du Gard : Christelle ARMANDI

Avaient donné procuration :

Frédéric TOUZELLIER à Pierre LUCCHINI,
Julien PLANTIER à Richard TIBERINO,
Jean-Luc CHAILAN à Jean-François DURAND-COUTELLE
Jean-Marie GILLES à David RIBES.
Monique BOISSIERE à Marie-Christine TOURNIER BARNIER
Bernard ANGELRAS à Franck PROUST

Monsieur Richard TIBERINO, Président, expose,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2224-17-1,

VU la loi 2015-992 du 17 août 2015 (art. 98) relatif à la transition énergétique pour la croissance verte,

VU le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 faisant obligation aux collectivités de réaliser et de présenter un rapport annuel concernant le prix et la qualité du service public de traitement des déchets, quel que soit le mode d'exploitation du service,

VU le décret n°2015-1827 du 31 décembre 2015 fixant les indicateurs techniques et financiers devant figurer dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets,

CONSIDERANT que le rapport annuel 2022 a été soumis à la commission de la CCSPL en date du 21 septembre 2023,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

Article 1 : Prend acte du rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Article 2 : Ledit rapport sera transmis aux collectivités adhérentes pour diffusion et mise à disposition du public.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 29 + 6 pouvoirs
Abstention : 0
Contre : 0
Approuvée à l'unanimité.

The image shows a blue ink signature of Richard Tiberino written over a circular official seal. The seal contains the text 'SITOM SUD GARD' around the perimeter and a central emblem depicting a landscape with a tree and a building. The signature is a cursive script that flows across the seal.

Le Président du SITOM SUD GARD

Richard TIBERINO